

Changeons de regard sur le handicap



Votre entreprise a plus de 20 salariés ?

Vous avez l'obligation de compter au minimum 6% de personnes handicapées dans votre effectif.

Réussir leur insertion et leur maintien dans l'emploi ne peut se faire sans sensibiliser leurs collègues et votre direction.

- ▶ Réseau-Lucioles anime une sensibilisation concrète, ludique et interactive en entreprise, auprès des différents collaborateurs.

Les dépenses de sensibilisation au handicap sont déductibles à hauteur de 10% du montant de la contribution due à l'Agefiph si

- elle s'adresse à l'ensemble des salariés de l'entreprise*
- elle est réalisée dans le cadre de l'embauche ou du maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés*



Le handicap dans votre entreprise

La plupart de vos collaborateurs sont ou seront un jour concernés par le handicap :

- ▶ Ils peuvent être amenés à travailler avec des collègues, fournisseurs, clients, partenaires handicapés.
- ▶ Ils peuvent être aidants d'un proche dépendant : conjoint, parent, enfant, ami. Cela concerne 13% des salariés, 20% des plus de 40 ans.
- ▶ Ils peuvent tous être personnellement concernés un jour : le handicap survient dans 62 % des cas alors que les personnes sont aptes au travail.

Enjeux d'une sensibilisation au handicap :

- ▶ Instaurer un climat de confiance auprès de vos collaborateurs handicapés
- ▶ Favoriser l'intégration de nouveaux collaborateurs handicapés en levant les obstacles qu'ils rencontrent
- ▶ Fidéliser et motiver vos collaborateurs aidants
- ▶ Encourager l'esprit d'équipe et la solidarité, ce qui ne peut que contribuer au dynamisme de l'entreprise
- ▶ Renforcer la crédibilité de votre engagement en matière de responsabilité sociétale en interne et en externe

Présentation de l'animation

Objectifs

- ▶ Être sensibilisé à la nécessité de s'ouvrir au handicap
- ▶ Dépasser ses peurs et ses préjugés
- ▶ Comprendre les difficultés et les besoins des personnes handicapées et de leurs aidants
- ▶ Agir

Participants

Ensemble des collaborateurs. Implication souhaitée de la direction, des managers et de la direction des ressources humaines.

Programme

Handicap, tous concernés.

Moment interactif pour découvrir les handicaps visibles et invisibles, suivi d'un échange.

Vivre le handicap pour mieux le comprendre.

Mises en situation de différents handicaps suivies d'un retour d'expérience.

Bilan des échanges, pistes d'actions individuelles et collectives.

Conclusion : réalité du handicap et enjeux pour l'entreprise

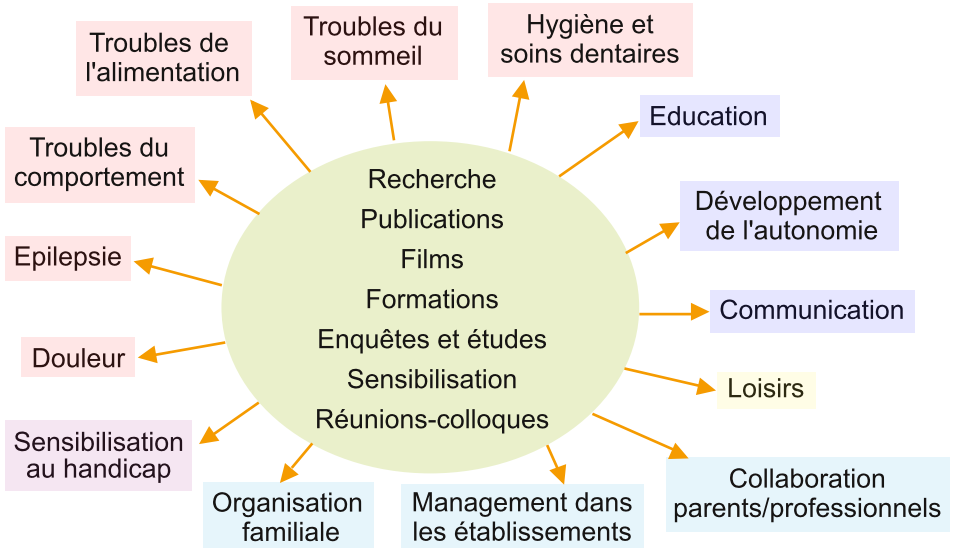
- ▶ Définition et loi de 2005
- ▶ Chiffres clefs
- ▶ Entreprise et handicap

Qu'avez-vous retenu de l'animation ? Réalisation collective.

Durée : 1h à 1h30 (exemple : pause déjeuner). Une animation plus longue peut être organisée sur mesure.

Tarif : nous contacter

Réseau-Lucioles : qui sommes-nous ?



Notre objectif : depuis 11 ans, nous améliorons l'accompagnement des 60 000 personnes ayant un handicap mental sévère. Nous travaillons en collaboration avec des spécialistes et un réseau de familles et de professionnels (éducateurs, psychologues, médecins, orthophonistes, kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, psychomotriciens ...).

- ★ 3 000 abonnés à la newsletter
- ★ 500 visiteurs par jour sur le site
- ★ 600 membres associés

Ils ont soutenu et ils soutiennent nos actions

Oralia, Ivalua, Klésia, Malakoff Médéric, CCAH (Comité national Coordination Action Handicap), April, CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), Conseil général Ain, Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité, Fondation Dominique et Tom Alberici, Fondation de France, Fonds Transmission et Fraternité, INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé), Métropole de Lyon, région Rhône-Alpes, SFRMS (Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil)...

Réseau-Lucioles
15 place du marché
01 330 Villars les Dombes

Votre contact
Anne-Laure Paperin
al.paperin@reseau-lucioles.org
Tél : 09 67 23 13 97

www.reseau-lucioles.org

